

Pour qui ?

Le département Génie Thermique et Énergie accueille des lycéens :

- de formation générale ayant un **bac S**,
- de formation technologique titulaires d'un **bac STI2D ou STL**,
- de formations équivalentes ou d'autres formations, dans ce cas il est préférable de nous contacter.

À partir de **2021**, les détenteurs du **nouveau bac général** pourront bien-sûr rejoindre le GTE. Pour cela, il est recommandé d'avoir suivi, au choix, les spécialités suivantes en 1ère et terminale.

- spécialités très adaptées : Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de l'Ingénieur
- spécialités adaptées : Numériques et Sciences de l'Informatique, SVT, Langues - Littérature et Cultures Étrangères.

[>Photos du département](#)

[>>La formation en GTE](#)

[>>Poursuites d'études après le GTE](#)

[>>Les métiers du GTE](#)

[>>L'emploi avec le diplôme GTE](#)

[<<Retour Page GTE](#)